

» connoissance qu'on n'auroit jamais dû leur
» refuser. On s'y apperçoit qu'ils sont les res-
» sorts de l'abondance ; qu'il ne leur arrive au-
» cun avantage , que le public ne le partage
» avec eux. Aujourd'hui plus que jamais, l'on
» s'accorde à penser en Europe, que les Nations
» acquierent plus de véritable puissance, en
» s'enrichissant par un commerce tranquille,
» qu'en aggrandissant leurs Etats par des con-
» quêtes violentes. Dans un Etat comme la
» France, où le grand principe de l'honneur, fût-
» il même mêlé de vanité, a tant de pouvoir
» sur tout ce qui s'opère, on ne doit pas dou-
» ter que le commerce, qui est en honneur,
» n'y fasse des progrès plus rapides & plus écla-
» tans. »

II. Ce n'est que depuis le 5. Novembre qu'on
est informé à la Cour de la nouvelle action qui
s'est passée entre les troupes du Roi & celles d'An-
glettre en *Amérique*. « Ce n'est encore, y dit-on,
» que par la voye de *Calais* que la connoissance
» de cet événement nous est parvenuë. Aussi
» ne savons-nous d'autres particularités à cet
» égard, que celles dont Messieurs les Anglois
» ont bien voulu rendre le public participant.
» Quoique ce ne soit ni une action décisive,
» ni une défaite formelle, on ne laisse pas de
» regarder ici comme un desavantage réel, la
» perte du Baron de Diskau & celle de Mr. de
» St. Pierre, qui étoient à la tête des troupes de
» France & du Corps des Indiens. A l'égard du
» Commandement il n'en souffrira pas le mou-
» dre préjudice, parce que tout ce qui a du rap-
» port à cet objet a été réglé d'avance d'une
» manière à prévenir toute desunion entre les
» Commandans, par rapport à l'exercice de leur
» autorité.